



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 63685

Texte de la question

M. Yannick Favennec demande à M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer de bien vouloir lui indiquer si des modifications visant à simplifier le constat amiable, utilisé en cas d'accident entre deux automobilistes, seraient envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63685

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4207